

Les missions du DAC en quelques mots

- Assurer un appui aux professionnels**
 - Une plateforme téléphonique unique pour les professionnels
 - Analyse de la situation de la personne
 - Orientation et mise en relation, accès aux ressources spécialisées
- Accompagner les personnes**
 - Contribuer avec d'autres acteurs et de façon subsidiaire à répondre à :
 - Une demande d'information
 - Un besoin d'orientation,
 - Un besoin d'appui à la coordination
- Participer à la coordination territoriale**
 - Entre professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux et les structures qui les emploient :
 - Observation des parcours
 - Evolution de l'offre
 - Remontée d'informations

Les missions du DAC sont définies à l'article L. 6327-2 du Code de la santé publique

Création d'une nouvelle association pour porter le DAC

Le DAC sera créé à partir de la fusion des activités du réseau santé Diamant (Soins palliatifs), de la MAIA LISAS (portée par le GCMS LISAS) et de la MAIA Tourcoing Vallée de La Lys (portée par le CCAS de Tourcoing)



Le nom du DAC

Le nom choisi pour le DAC sur le territoire est :

Appui Santé du Ferrain

Périmètre d'intervention

Le DAC interviendra sur le territoire du Pays du Ferrain et sera domicilié sur Marcq-en-Barœul.



Etat d'avancement du projet

 <p>Identification de la structure juridique porteuse</p> <p>Progress bar: 100%</p>	 <p>Création de l'association et constitution de sa gouvernance</p> <p>Progress bar: 50%</p> <p>échéance : mi-décembre 2022</p>	 <p>Définition du projet territorial (publics cibles, partenariats...)</p> <p>Progress bar: 20%</p>
 <p>Définition des fiches de poste et de l'organisation cible</p> <p>Progress bar: 100%</p>	 <p>Accompagnement des collaborateurs au changement</p> <p>Progress bar: 100%</p>	 <p>Mise en place des activités</p> <p>Progress bar: 0%</p> <p>échéance : début avril 2022</p>



Publics accompagnés

Le DAC Appui Santé du Ferrain a vocation à améliorer l'information et l'orientation vers les ressources du territoire **pour tout usager en situation complexe (tout âge, toute pathologie).**

À sa création, l'équipe s'appuiera sur ses expertises actuelles : **personnes âgées, maladies neurodégénératives et soins palliatifs**, et élargira progressivement ses actions à d'autres publics en s'appuyant sur les ressources du territoire.

Vos interlocuteurs



Thomas VAN LAETHEM, directeur
Mail : tvanlaethem@maia-lisas.fr
Tel : 06.15.74.39.62



Emeline MARANTE, coordinatrice territoriale
Mail : Emeline.Marante@ccas-tourcoing.fr
Tel : 06.38.12.21.48

Vous voulez participer à la gouvernance du DAC ? Ou vous souhaitez plus d'information sur le projet ? Contactez-nous !

Les 6 collèges du DAC Appui Santé du Ferrain (fonctionnement les 2 premières années)*

Collège

Catégorie d'acteurs représentés

1/ Collège des établissements de santé
> 3 à 5 administrateurs au CA

Public, privé, EPSM, HAD, psychiatrie

2/ Collège des CPTS/MSP
> 3 à 6 administrateurs au CA

3/ Collège des établissements médico-sociaux
> 3 à 7 administrateurs au CA

CLIC, PFR, acteurs personnes âgées, situation de handicap, précarité, addicto, mandataire

4/ Collège des acteurs sociaux
> 3 à 5 administrateurs au CA

CCAS, UTPAS

5/ Collège des usagers
> 2 à 5 administrateurs au CA

6/ Collège des membres fondateurs
> 6 administrateurs au CA

* Après le premier mandat, le Collège des membres fondateurs est amené à disparaître

**L'Assemblée constitutive du DAC aura lieu le
jeudi 16 décembre à 20h au CHI de Wasquehal**

Les règles de vote pour la désignation du Conseil d'Administration



- Représentation par collège avec une représentativité du territoire
- 1 vote par structure qui adhère à l'Association
- Les modalités de candidature et de vote seront précisées avec l'invitation 15 jours avant l'AG